

# RAPPORT DU MAIRE 2016

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,  
Cher(e)s contribuables,

En tant que maire de Saint-Paulin, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation de la municipalité. Conformément à l'article 955 du *Code municipal*, ce rapport traite des éléments suivants :

- les états financiers 2015 constatés par nos vérificateurs externes;
- les réalisations de 2016 du programme triennal d'immobilisations;
- les indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2016;
- les orientations générales pour 2017.

De plus, en vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001), je fais état, dans ce rapport, de la rémunération et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil par la municipalité de Saint-Paulin ou la MRC de Maskinongé.

Enfin, je dépose, conformément à la Loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus en 2016, de même que les contrats de plus de 2 000 \$, avec un même fournisseur, dont le cumul dépasse 25 000 \$.

Globalement, je suis heureux de vous dire que notre mandat s'est avéré productif et satisfaisant à plusieurs égards. Nous avons pu assurer à la population des services de qualité et réaliser une large part des résultats attendus de notre *Plan stratégique de développement*. Le climat de travail au Conseil municipal et au sein de l'administration municipale est cordial, productif et valorisant.

## 1. LES ÉTATS FINANCIERS 2015

Voici les grandes lignes des états financiers 2015 de la Municipalité de Saint-Paulin...

**Tableau 1 : État des revenus et dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015**

<b>REVENUS</b>	<b>OBSERVÉS</b>
Taxes	1 615 614 \$
En lieu de taxes	36 585 \$
Revenus de transfert	938 564 \$
Services rendus (loyers)	127 472 \$
Imposition et droits	25 664 \$
Amendes et pénalités	16 900 \$
Intérêts	22 833 \$
Appropriation de surplus	149 915 \$
Autres revenus	21 827 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 955 374 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	<b>OBSERVÉES</b>
Administration générale	395 921 \$
Sécurité publique	206 023 \$
Transport	296 221 \$
Hygiène du milieu	350 089 \$
Santé et bien-être	95 093 \$
Aménagement, urbanisme et développement	84 997 \$
Loisir et culture	106 170 \$
Immobilisations	625 736 \$
Frais de financement	216 449 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 376 699 \$</b>
<b><i>SURPLUS OBSERVÉ POUR L'EXERCICE 2015</i></b>	<b><i>578 675 \$</i></b>

**Tableau 2 : État des actifs financiers constatés au 31 décembre 2015**

<b>ACTIFS</b>	<b>OBSERVÉS</b>
Encaisse	136 101 \$
Placements temporaires	690 988 \$
Débiteurs (comptes à recevoir)	353 007 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 180 096 \$</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>OBSERVÉS</b>
Créditeurs (charges à payer)	274 737 \$
Revenus reportés	7 755 \$
Dette à long terme	6 602 200 \$
<b>TOTAL</b>	<b>6 884 692 \$</b>

**Tableau 3 : État des actifs non financiers constatés le 31 décembre 2015**

<b>ACTIFS</b>	<b>OBSERVÉS</b>
Immobilisations	16 498 865 \$
Propriétés destinées à la revente	22 339 \$
Autres	3 754 \$
<b>TOTAL</b>	<b>16 524 958 \$</b>

**Tableau 4 : État de la dette au 31 décembre 2015**

<i><b>DETTE NETTE DE LA MUNICIPALITÉ 2014</b></i>	<i><b>5 885 594 \$</b></i>
<i><b>2015</b></i>	<i><b>5 704 596 \$</b></i>
<i><b>RÔLE D'ÉVALUATION DE ST-PAULIN 2014</b></i>	<i><b>95 370 533 \$</b></i>
<i><b>2015</b></i>	<i><b>122 811 300 \$</b></i>

Le rapport annuel du vérificateur externe pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2015, a été remis sans réserve. Son opinion est la suivante:

« À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Paulin et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

## 2. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2016

En 2016, nous avons poursuivi la réalisation de notre *Plan stratégique de développement* 2014-2017. Ce Plan, produit dès le début de notre mandat, comprend vingt (25) projets qui totalisent quatre-vingt-cinq (85) résultats à produire. De plus, en cours de route, à la demande de citoyens ou en raison des circonstances, nous avons ajouté à l'agenda quelques dossiers prioritaires.

Les faits marquants de 2016 ont été, en administration générale, la vente de deux (2) terrains municipaux à de nouveaux résidents et l'acquisition d'un terrain sur le rang des Douze-Terres; le développement de notre *Programme de reconnaissance* et le démarrage de notre *Programme de gestion documentaire*; enfin, nous avons pris la décision de maintenir ouvert le Bureau municipal pendant la période estivale. En sécurité publique, deux (2) pompiers volontaires nous ont quittés et cinq (5) nouveaux ont été embauchés; de plus, un Chef de service a été embauché à temps plein par notre municipalité et la municipalité de St-Mathieu-du-Parc. En transport, trois (3) nouveaux lampadaires de rue ont été installés; des travaux de pavage ont été réalisés sur le chemin de la Concession, sur le chemin du Grand-Rang et sur le rang Renversy; le Sentier piétonnier Madame-Fébronia été aménagé pour relier les rues Lottinville et Camille-Michaud; enfin, une campagne de sensibilisation relative à la circulation des cyclistes a été réalisée. En hygiène du milieu, le réseau d'aqueduc et d'égout a été prolongé sur le chemin des Trembles, des conduites ont été sécurisées sur le rang Renversy et le projet du Lac Bergeron a été relancé; une problématique d'égouttement des eaux de surface dans le secteur de la rue Dampousse a été solutionnée; le Programme de sensibilisation au développement durable s'est poursuivi avec diverses activités thématiques et un projet Emploi été Canada; enfin, des poubelles sélectives ont été acquises et l'utilisation de vaisselle lavable dans les activités municipales qui s'y prêtent a été convenue. En santé et bien-être des citoyens, nous avons adhéré à divers projets régionaux (le Contrat social avec la FADOQ, le projet *Ensemble et bien logés!* du CIUSSS et le protocole d'intervention en cas de logis insalubres); à l'édifice J.A.E.-Laflèche, le bail de location au Service de garde Gribouillis a été renouvelé pour 10 ans et 5 mois, le CIUSS a confirmé le maintien du CLSC et les fenêtres ont été remplacées; le stationnement de l'Habitat a été refait; enfin, nous avons collaboré à l'installation de boîtes postales dans divers secteurs de la municipalité. En aménagement, urbanisme et zonage, nous avons collaboré aux travaux de la *Commission du cadastre national*, accepté diverses dérogations mineures et procédé à l'embauche d'un nouveau technicien à l'aménagement et à l'urbanisme. En culture, loisirs et sports, un parc de jeux d'eau est en train d'être aménagé dans le Parc du Petit Galet, les projets SPIN ON ICE et PARKRUN ont été initiés; l'entente avec le Festival country a été reconduite pour 5 ans; la tarification de location de salle à la FADOQ a été réduite; la résistance à la volonté de Shawinigan de facturer la municipalité pour financer ses activités a été maintenue; un camp de jour a été tenu cet été à la satisfaction des usagers et la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin a vu le jour.

Un rapport plus détaillé de nos réalisations sera communiqué à la population au *Brunch du citoyen* qui aura lieu, comme l'an dernier, au début de décembre. Retenons seulement qu'après trois (3) ans d'activités, et donc aux trois quarts de notre mandat,

soixante dix (70) résultats ont déjà été produits, soit 82% de ce que nous nous étions engagés à produire.

### 3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016

À cette date, l'analyse des revenus et des dépenses pour l'année 2016, nous démontre que les prévisions budgétaires seront respectées; un surplus d'exercice est même envisageable.

**Tableau 5 : Rapport financier 2016 (période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre)**  
*Critère de référence : 10 mois d'exercice = 84%*

POSTE	OBJET	BUDGÉTÉ	RÉALISÉ	TAUX
<b>1</b>	<b>Revenus</b>			
21000	Taxes locales	1 600 905,00 \$	1 620 470,77 \$	101%
22000	En lieu de taxes	14 107,00 \$	12 953,70 \$	91%
23000	Revenus locaux	177 048,00 \$	147 629,71 \$	83%
37000	Transferts	74 491,00 \$	74 416,00 \$	99%
38000	Subventions	701 864,00 \$	583 949,45 \$	60%
	<b>Total des revenus</b>	<b>2 768 340,00 \$</b>	<b>2 365 003,79 \$</b>	<b>85%</b>
<b>2</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
10000	Administration générale	433 308,00 \$	296 460,04 \$	68%
20000	Sécurité publique	253 889,00 \$	193 470,92 \$	76%
30000	Transport	398 928,00 \$	273 250,12 \$	69%
40000	Hygiène du milieu	547 281,00 \$	299 736,22 \$	55%
50000	Santé et bien-être	99 625,00 \$	58 895,72 \$	59%
60000	Aménagement, urbanisme	148 086,00 \$	91 700,20 \$	62%
70000	Loisirs et culture	126 938,00 \$	81 447,23 \$	64%
	<b>Total des dépenses</b>	<b>2 008 095,00 \$</b>	<b>1 294 960,45 \$</b>	<b>65%</b>
<b>3</b>	<b>Autres activités</b>			
50000	Remboursement capital	972 844,00 \$	804 478,24 \$	83%
60000	Investissements	376 715,00 \$	124 011,72 \$	34%
	<b>Total des autres activités</b>	<b>1 340 236,00 \$</b>	<b>928 489,96 \$</b>	<b>69%</b>

### 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

#### a) Municipalité de Saint-Paulin

La rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil par la municipalité de Saint-Paulin, pour l'année 2016, sont les suivantes...

**Tableau 6 : Rémunération des élus en 2016**

	<b>IMPOSABLE</b>	<b>NON IMPOSABLE</b>	<b>TOTAL</b>
Maire	8 399,66 \$	4 199,83 \$	12 599,49 \$
Conseiller	2 799,90 \$	1 399,93 \$	4 199,83 \$

Lorsque les membres du Conseil sont délégués à des activités, ils ont droit à un remboursement des dépenses encourues sur présentation d'un rapport de dépenses accompagné des pièces justificatives. Les frais de déplacement sont remboursés à 0,40 \$ / km, c'est-à-dire au même tarif que celui payé aux employés. En 2016, le maire n'a présenté aucune demande de remboursement de dépenses et les conseillers ont réclamé quelques frais de déplacement seulement.

**b) MRC de Maskinongé = 11 853,53 \$ au maire et 144,72 \$ à deux conseillers qui ont remplacé le maire**

La rémunération du maire par la MRC de Maskinongé, pour l'année 2016, est faite d'un montant de base imposable (5107,97 \$) auquel s'ajoute un montant non imposable de participation (1736,64 \$) et un montant imposable pour participer aux activités de divers comités (1873,30 \$ / Comité administratif, 2341,46 \$ / Comité de sécurité incendie et 144,72 \$ / Cour municipale). Le maire participe aussi aux activités de plusieurs autres comités pour lesquelles il ne touche aucune rémunération : développement social, développement durable, gestion des cours d'eau, Consortium du développement social de la Mauricie, Pôle d'économie sociale de la Mauricie.

Pour les séances de travail du Conseil des maires de la MRC et celles des comités régionaux non rémunérées, les participants ont droit à des frais de déplacements calculés à 0,44 \$/km depuis la résidence de chacun jusqu'au siège social de la MRC ou au lieu de la rencontre; en 2016, le maire a touché 649,44 \$ en frais de déplacement.

Enfin, lorsque le maire ne peut pas assister à une séance du Conseil des maires et que le maire suppléant le remplace, celui-ci touche alors une allocation de 144,72 \$. La situation s'est présentée deux fois en 2016, le 11 mai (Mme Requilé) et le 10 août (M. Lessard).

## **5. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS**

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal.  
Rappelons qu'il s'agit de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$,

conclus en 2016, de même que les contrats de plus de 2 000 \$, avec un même fournisseur dont le cumul dépasse 25 000 \$. Cette liste indique le nom du fournisseur, l'objet du contrat et le montant en cause.

**Tableau 7 : Principaux contrats octroyés en 2016**

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL Taxes incluses
BLR Excavation inc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat remplacement de conduites d'aqueduc traverses rang Renversy</li> <li>• Résolution 93-04-2016 – Octroi de contrat pour l'aqueduc, l'égout et la voirie chemin des Trembles</li> </ul>	<p>94 999,20 \$</p> <p>398 550,77 \$</p>
Les Entreprises Brodeur & Lessard ltée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat déneigement 2015-2016</li> <li>• Contrat de déneigement divers endroits</li> <li>• Nivellement des chemins, réparation fuites d'eau, entretien site de neiges usées, location de machinerie pour déneigement des trottoirs, élargissement des rues, location de machinerie pour réparation des routes en période de dégel, réparation et abaissement de regards d'égout, location machinerie pour divers autres travaux.</li> </ul>	<p>141 218,32 \$</p> <p>6 700,92 \$</p> <p>24 759,59 \$</p>
Le Comité industriel de Saint-Paulin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide financière</li> </ul>	47 954,00 \$
Ministre des finances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service annuel de Sûreté du Québec</li> </ul>	94 174,00 \$
Groupe Ultima inc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance 2016</li> </ul>	41 825,00 \$
Hydro-Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Différents emplacements</li> </ul>	90 202,36 \$
MRC de Maskinongé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quote-part 2016</li> <li>• Redevances et enfouissement de novembre 2015 à septembre 2016</li> <li>• Formation de pompiers, assurances pompiers, interurbains, frais d'entretien du réseau de fibre optique, étalement des droits d'assujettissement collecte sélective, soutien technique, location de laser, etc.</li> </ul>	<p>127 242,00 \$</p> <p>55 904,00 \$</p> <p>8 547,35 \$</p>
Entreprises A.M. (St-Tite) inc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution 201-08-2016 Remplacement des fenêtres à l'édifice J.A.E.-Lafèche</li> </ul>	83 881,68 \$
Excavation Normand Majeau inc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution 249-10-2016 Réfection chemin de la Concession</li> </ul>	100 567,73 \$

## 6. ORIENTATIONS 2017

Nous allons adopter des prévisions budgétaires 2017 et un plan triennal d'immobilisation. Nous comptons le faire avant le 31 décembre 2016 comme le veut la Loi.

Les orientations 2017 ne seront pas différentes de la ligne de conduite que nous nous sommes donnée dès le début de notre mandat. Nous allons servir la population de Saint-Paulin de notre mieux et nous allons poursuivre le développement municipal en réalisant les actions prévues au *Plan stratégique de développement 2014-2017*.

## CONCLUSION

En terminant, je tiens à signaler la démission d'un élu, M. Charles Bergeron, et l'élection d'une remplaçante, Mme Claire Boucher; je remercie M. Bergeron pour son dévouement et je souhaite à Mme Boucher la plus cordiale bienvenue au sein du Conseil.

Et je tiens à remercier tous les citoyens et toutes les citoyennes qui sont engagés dans la structure de participation de la municipalité, qui s'impliquent bénévolement pour servir la population ou participer au développement municipal. La participation citoyenne sera encore sollicitée en 2017 et nous savons qu'elle sera au rendez-vous. Ensemble, nous ferons de Saint-Paulin une municipalité toujours plus attentive aux personnes.

Serge Dubé, ce 2 novembre 2016.

